



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École St-Isaac-Jogues
Mercredi 3 septembre 2025 – 19h

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Saint-Isaac-Jogues, tenue le 3 septembre 2025 à 19h à l'école Saint-Isaac-Jogues, 9355 de Galinée, à Montréal.

PRÉSENTS : (Liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION

La présidence, Mariève Cadoret, déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h08.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Valérie Godin

QUE Mariève Cadoret agisse à titre de présidente d'assemblée.

Adopté par acclamation

3. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mariève Cadoret,

QUE Alexandra Mercedes agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté par acclamation

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidence et de la direction
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 5 septembre 2024
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Présentation de la capsule d'information sur l'assemblée générale
8. Explication du mandat des membres du conseil d'établissement et des autres comités (OPP, bibliothèque)
9. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Formation d'un organisme de participation des parents
12. Formation du comité bibliothèque
13. Élections des membres parents au conseil d'établissement
14. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
15. Élection du ou de la représentante au comité de parents
16. Varia – Points divers
17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR que Fannie Robillard **que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.**

Adopté à l'unanimité.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS TENUE EN DATE DU 5 SEPTEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Vinuesa que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 5 septembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

7. PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La capsule d'information est présentée aux parents présents.

8. Explication du mandat des membres du conseil d'établissement et des autres comités (OPP, bibliothèque)

Les gens responsables présentent les responsabilités et mandats de chaque comité.

9. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

CONSIDÉRANT que Mariève Cadoret, actuelle présidente du conseil d'établissement, souhaite présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat;

IL EST PROPOSÉ par Mariève Cadoret

QUE Marie-Pier Morand agisse à titre de présidente d'élections.

Adopté par acclamation

10. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Marie-Pier Morand de procéder de la manière suivante :

La procédure est la suivante :

Tous les parents désirant se présenter à titre de membre du conseil d'établissement exposeront leur candidature. Les parents présents pourront voter pour le candidat qu'il souhaite avoir comme représentant au conseil d'établissement.

Adoptée à l'unanimité.

11. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « OPP ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP, elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

Formation d'un OPP :

IL EST PROPOSÉ par Odile St-Louis de former un OPP.

Adoptée à l'unanimité.

Nom de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Fannie Robillard de nommer l'OPP lors de la première rencontre du comité.

Adoptée l'unanimité.

Composition de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Karine Bernard la composition suivante :

Tous les parents qui souhaitent s'impliquer puissent le faire.

Adoptée à l'unanimité.

Règles de fonctionnement de l'OPP :

IL EST PROPOSÉ par Kimberly Duarte les règles de fonctionnement suivantes :

Que les règles de fonctionnement soient déterminées lors de la première rencontre de l'OPP.

Adoptée à l'unanimité.

Élection des membres de l'OPP :

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Marina Caplain, Kamélia Hamrence, Lydia Chioukh, Elisabeth L. Plante, Catherine Leroux, Roberto Valente, Baiba Bumbiere, Catherine Fillion, Fannie Robillard, Kawtar Nemmaoui, Kimberly Duarte

12. FORMATION DU COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées

Sont élus par acclamation les membres suivants :

Laurence Gélinas, Elisabeth Laplante, Catherine Thibeault, Lydia Chiouk, Stéphanie Genois, Véronique Rouleau, Martine Vinuesa, Emmanuel Laurent, Yahiaoui Yasmine, Stephania Faustin, Catherine Leroux, Joanie Picard, Brenda Miranda, Geneviève Castonguay, Luc Lajeunesse, Paule Bodson Clermont, Meryem Hadthendi, Kwatar Nemmaoui, Noémie Jean-Louis

13. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu

Dévoilement des résultats : Mariève Cadoret, Isabelle Tincler, Laurent Rozencwajg

CONSIDÉRANT qu'il y a 1 poste en élection pour des mandats de 1 an;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu

Dévoilement des résultats : Joanie Picard

14. ÉLECTIONS DES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 6 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Un vote est tenu

Dévoilement des résultats : Omar Djani, Kawtar Nemmaoui, Sandra Barthelus, Mathieu Vinuesa, Nathalie Rei et Mélissa Chalut

15. ÉLECTION DU OU DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

Est élue par acclamation

Isabelle Tincler

16. VARIA – POINTS DIVERS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h43.

Présidente

Secrétaire d'assemblée